Case
FRC
6962

LES POURQOI

Du Peuple à ſes Repréſentans à leur retour de l'Aſſemblée Nationale.

Mf W 14162

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LES POURQUOI

Du Peuple à ſes Repréſentans, à leur retour de l'Aſſemblée Nationale.

UN député du côté gauche étant de retour de son auguste mission, le peuple s'assembla pour lui porter des couronnes civiques. L'orateur de la députation lui parla de la sorte :

Nous ne vous donnerons point d'éloges, ils ne pourroient vous être aussi agréables que ceux que vous ont prodigués les départemens, les districts, les municipalités, puisque vous leur en aviez envoyé les modèles.

Nous ne vous ferons pas de riches présens, hélas ! bons patriotes, il ne nous reste que les feuilles du chêne que nous vous apportons. Mais nous sommes accourus avec empressement, espérant que vous daigneriez nous éclairer et dissiper quelques nuages qui obscurcissent à nos yeux les beautés du grand œuvre que vous avez si heureusement terminé.

Enivrés de la seule espérance du bonheur que vous avez mille fois promis, nous avons voulu le mériter par la soumission la plus entière à vos ordres. Suivant vos désirs, nous

avons placé tous les pouvoirs dans les mains de vos protégés ; nos paroles comme nos actions ont secondé tous vos projets ; votre volonté a été par-tout exécutée comme celle de Dieu même ; la constitution est faite, et cependant nous cherchons encore ce bonheur tant promis, tant désiré, et pour lequel nous avons tout sacrifié, tout fait.

Seroit-ce dans les villes que nous pourrions trouver ce bonheur ? Mais tous ceux qui ont eu le moyen de les fuir, sont partis ; elles sont désertes, les maisons sont presque un fardeau pour les propriétaires ; et les octrois que les étrangers supportoient, et que vous avez supprimés, forcent encore à une répartition pour subvenir aux charges.

Seroit-ce la classe des vignerons qui seroit heureuse ? Mais ils ne peuvent plus trouver ni avance ni secours dans des maîtres appauvris ; mais leurs vins ne peuvent plus supporter la concurrence de ceux que les étrangers amènent ; et le prix de leurs foibles propriétés se trouve diminué avec la valeur du produit de leur malheureuse récolte.

Le bonheur se trouveroit-il dans la classe des ouvriers ? Mais ceux qui trouvent à travailler sont payés en assignats, ce qui diminue beaucoup leur salaire ; mais le grand nombre est sans ouvrage ; leurs occupations consistent,

pour la plupart, à monter la garde, ce qui consomme leur tems, sans profit pour eux, sans utilité pour le public.

Seroient-ce les marchands, dont le sort seroit amélioré ? Mais à part les agioteurs, ces sangsues du public malheureux, tous les marchands sont sans débit, et les boutiques souvent se ferment sans que la vente du jour ait pu fournir au paiement du loyer.

Seroit-ce au moins dans la diminution des impôts que les citoyens pourroient appercevoir le bonheur ? Hélas ! nous l'espérions ; mais les impositions sont bien plus que doublées ; en 1790 elles étoient pour la ville de Besançon de soixante et dix-sept mille huit cent trente-huit liv. douze sous sept deniers : elles se portent pour 1791, à à cent soixante & dix-huit mille quatre-vingt dix-neuf livres dix-huit sous ; c'est-à-dire, qu'on payera de plus qu'en 1790 cent mille deux cents soixante et une livre cinq sous cinq deniers.

Indépendamment de cette énorme augmentation, les objets de consommation sont au même prix, toutes les autres marchandises sont augmentées ; et malgré le dire des soudoyés du nouveau régime, l'avenir sera encore plus terrible, puisque les frais de l'administration seront les mêmes ; et que lorsque les biens du clergé seront vendus, il faudra, si l'on veut un culte, se cotiser pour en payer les ministres.

Il faut cependant ajouter encore à tout cela :

1°. L'impôt des patentes qui seul excède ce que les marchands payoient autrefois.

2°. L'imposition du timbre, dont le produit est effrayant.

3°. Les sous additionnels pour subvenir aux charges de la ville, ce qui se portera au moins à *vingt mille livres*.

4°. Le droit d'enregistrement qui a quatruplé les droits de contrôle.

5°. La garde nationale qui, par les pertes de tems et les dépenses qu'elle occasionne, est également un impôt désastrueux.

6°. L'impôt des assignats qui occasionnent à chaque citoyens la perte d'un sixième de ses revenus.

Voilà l'affreuse position des habitans des villes; ils paient quatre fois plus avec cent fois moins de ressources; et si les *te Deum*, *les illuminations*, *les chansons patriotiques*, les ont étourdis sur leur position, ce prestige s'est dissipé par le sentiment déchirant de la misère, qui chaque jour s'accroît de la maniere la plus effrayante.

Seroit-ce au moins dans les campagnes que se seroit réfugié le bonheur que nous attendions? Mais les manouvriers s'y trouvent dans le plus grand besoin; mais les impositions y sont à peu près doublées : dans la communauté de

Beurre elles étoient en 1790 de quatre mille cent livres; pour 1791 elles se portent à sept mille six cent trente-quatre liv. indépendamment des charges locales, des dons patriotiques, etc. etc. C'est par-tout de même, et le malheureux cultivateur, déjà froissé en tous sens par une multitude d'autorités qui se croisent et s'embarrassent, n'a pour jouissance que des vexations, pour perspective que l'impossibilité de fournir aux paiemens qu'on exige.

Ne seroit-il pas possible que nos représentans eussent mal calculé nos intérêts, et qu'ils eussent pris de très-mauvais moyens pour nous procurer le bonheur et les soulagemens que nous espérions ? Par exemple :

Pourquoi, étant convoqués par le roi et les bailliages, vous êtes-vous déclarés supérieurs au roi et supérieurs aux bailliages ?

Pourquoi, ayant juré entre les mains de vos commettans d'observer vos cahiers, vous êtes-vous fait une loi de les enfreindre ?

Pourquoi avez-vous excité le vol, le pillage, les dévastations, le meurtre, les incendies, par vos lettres criminelles qui n'ont été partout que des cris de révolte et d'insurrection contre toute espèce d'autorité ?

Pourquoi n'avez-vous eu dans toutes les villes pour correspondans que des hommes qui, couverts du mépris public, n'étoient propres qu'à devenir des chefs de factieux ?

Pourquoi avez-vous élevé, protégé, défendu cette mulitude de sociétés connues sous le nom de *clubs*, dont l'emploi a été de soulever la France, de préparer tous les crimes qui l'ont souillée, et de vous en rendre des actions de grâces comme aux premiers coopérateurs de ces forfaits ?

Pourquoi avez-vous changé le caractère de la nation, et d'un peuple humain et sensible, en avez-vous fait un peuple sanguinaire et féroce ?

Pourquoi, en aiguisant les poignards des assassins, et en allumant les torches des incendiaires, avez-vous forcé à fuir les princes, les grands seigneurs, les gens riches, qui faisoient vivre les ouvriers et les pauvres ?

Pourquoi avez-vous éloigné de la France tous les étrangers qui, de toutes parts, accouroient pour nous prodiguer leur or, consommer nos denrées, acheter les ouvrages de notre industrie ?

Pourquoi avez-vous appellé à leur place les malfaiteurs, les brigands, les scélérats des pays qui nous avoisinent ?

Pourquoi avez-vous rendu hommage aux insurrections, en les appelant *l'accomplissement du plus saint des devoirs* ?

Pourquoi avez-vous soudoyé dans vos tribunes les ignorans et les scélérats, pour étouffer à votre gré, par leurs cris, la voix de la vérité et de la raison ?

Pourquoi, en réformant quelques abus, les avez-vous remplacés par des milliers d'autres plus intolérables ?

Pourquoi, en nous promettant des soulagemens et des secours, n'avez-vous supprimé des impôts que pour en créer de plus excessifs et de plus désastreux ?

Pourqnoi avez-vous détruit les impôts sur l'amidon, la poudre, le tabac et autres objets qui, n'étant pas de première nécessité, ne frappoient que sur les riches, et les avez vous rejettés sur les terres pour en écraser le malheureux cultivateur ?

Pourquoi, dans le tems où la France est sans argent, avez-vous décrété le remboursement des charges dont les titulaires, quoique chargés de rendre la justice, ne tiroient pas le cinq pour cent ?

Pourquoi la justice, que vous appellez gratuite, coûte-t-elle annuellement au peuple trente millions de plus que lorsqu'il la payoit ?

Pourquoi, au lieu d'*un* intendant et de *douze* subdélégués, qui au moins connoissoient leur partie et la faisoient, nous avez-vous donné *cent onze* intendans et *deux cent trente-quatre* subdélégués qui, tous, n'ont pas la premiere notion de leur besogne, et dont tout le mérite consiste à persécuter nos prêtres, et a recevoir avec dureté les habitans des campagnes ?

Pourquoi, étant envoyés pour connoître le *déficit*, êtes-vous partis sans nous en donner connoissance ?

L'objet principal de nos vœux étoit que chacun payât également, et en proportion de ses propriétés ; qu'on supprimât la main-morte, les servitudes personnelles, et tout ce qui étoit injuste et odieux dans le régime féodal ; qu'on rendît le tiers-état habile à tous emplois civils et militaires ; qu'on empêchât les déprédations de la cour ; qu'on rendît les ministres responsables ; que les impôts ne fussent consentis que par nos représentans : tous les ordres acquiesçoient à la justice de ces demandes. Pourquoi dès-lors les offres du roi, du clergé, de la noblesse, qui étoient des moyens sûrs, prompts et faciles de combler, sans secousses et convulsion, le gouffre des finances, ont-ils été rejettés pour seconder et remplir le but des philosophes d'anéantir la religion et la monarchie ?

Pourquoi, en rejettant les conseils de l'expérience, avez-vous créé ce papier-monnoie, qui a donné deux prix à tous les objets de commerce, & dont le discrédit progressif annonce à tous les citoyens leur ruine prochaine ?

Pourquoi, pendant que vous deviez amé-

liorer nos finances, le *deficit* s'est-il accru de *deux milliards* ?

Qu'avez-vous fait du produit des grains que le roi avoit acheté dans toutes les parties du monde, pour que son peuple ne manquât pas de pain?

Qu'avez-vous fait des impôts qui montoient *à quatre cent soixante & quinze millions* par an ?

Qu'avez-vous fait *de quarante à cinquante millions* que vous avez empruntés ?

Qu'avez-vous faits des dons patriotiques ?

Qu'avez-vous fait de l'impôt du quart de nos revenus?

Qu'avez-vous fait de *dix-huit cents millions* d'assignats que vous avez mis en circulation ?

Qu'avez-vous fait de notre argenterie et de nos boucles de souliers ?

Qu'avez-vous fait de la riche dépouille des églises supprimées et de tous les couvents ?

Pourquoi le grand Mirabeau, qui étoit interdit et écrasé de dettes, eſt-il mort en laiſſant neuf cent mille livres en assignats ?

Pourquoi l'avocat Thouret vient-il d'acquérir la terre du Vaudreuil, près de Rouen, pour la somme de quinze cent mille liv. qu'il a payée comptant, tandis que toute sa fortune, il y a deux ans, ne se portoit qu'à vingt-huit mille livres ?

Pourquoi M. Camus, très-pauvre en propriété, a-t-il acheté pour huit cent mille liv. de biens nationaux, ensuite d'un compromis fait avec le sieur Brion, ancien clerc chez Chauron, notaire à Paris, rue Saint-Severin ?

Pourquoi Treilhard, avocat de Paris, vient-il d'acheter l'abbaye de Créci sept cent mille liv. ?

Pourquoi M. le Couteux, dont les affaires, il y a deux ans, étoient notoirement dérangées, vient-il d'acheter la terre de Mun en Bourgogne quatre cent cinquante mille liv., la terre de Grammont, près de Tour, sept cent mille liv., et un nouvel hôtel sur les boulevards ?

Pourquoi l'évêque d'Autun, premier sermentaire, vient-il d'acheter près de Vaudat, en Bourgogne, une terre de cinq cent mille livres et entretient-il de plus, à grands frais, mademoiselle Socroit ?

Pourquoi M. Chabroud entretient-il splendidement mdlle. Lacroix, fille d'un épicier de Vienne ? Pourquoi lui a-t-il acheté une maison, rue Beaubourg, quatre-vingt mille livres ? Pourquoi a-t-il encore acheté un hôtel à Vienne cent mille livres, et trois métairies cent soixante mille livres ?

Pourquoi Barnave a-t-il acheté la terre de Dromnise, dans la Marche, quatre cent cin-

quente mille livres, malgré la magnificence avec laquelle il entretient sa chere Caroline?

Pourquoi Target a-t-il acheté un hôtel, rue de Seve, pour deux cent mille livres, et des biens en Touraine pour quatre cent mille liv., le tout payé comptant?

Pourquoi Lanjuinais a-t-il acquis la superbe terre de Mordec, en Guienne, huit cent mille livres, dont cinq cent mille liv. payées comptant?

Pourquoi Chapelier a-t-il perdu au jeu, chez madame Saint-Romain, au palais-royal, cent quatre-vingt mille liv. qu'il a payées comptant en assignats?

Pourquoi Charles Lameth, après le remboursement de soixante mille livres qu'il a fait ou fait semblant de faire à l'assemblée, en forme de restitution pour sa mere, a-t-il acheté pour cent cinquante mille liv. d'action de l'ancienne compagnie des indes, et s'est-il de plus adressé à M. Duhamel, notaire, rue Saint-Honoré, pour lui placer trois cent mille l. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc.

Pourquoi, en soumettant à la responsabilité tous ceux qui touchent aux revenus publics, n'avez-vous eu aucun égard au vœu si fortement prononcé de tout le peuple de Paris, qui vous demandoit un compte?

Si vous n'avez pas mis en circulation plus d'assignats que vous n'en avez décretés, pourquoi avez-vous refusé de faire connoître les numéros de ceux que vous avez brûlés ?

Pourquoi fuyez-vous, pendant que la France vous redemande sa religion, son roi, son gouvernement, ses flottes, ses armées, ses magistrats, sa police, sa liberté, ses richesses, son commerce, son crédit, ses alliés, ses enfans, qui ont abandonné leur patrie pour fuir dans des terres étrangeres ?

Si l'amour du bien public a été le motif de vos actions, pourquoi vous êtes-vous distribué toutes les places que vous avez créées ? pourquoi tous les avocats sont-ils devenus des juges ? pourquoi tous les prêtres de votre parti sont-ils devenus des évêques ?

Pourquoi, en spoliant le clergé, avez-vous enlevé le patrimoine des malheureux et des pauvres ?

Pourquoi, en anéantissant les sages dispositions des fondateurs, avez-vous mis les cultivateurs dans la nécessité de fournir, par un impôt, aux frais du service divin, dont nous étions déchargés par les libéralités de nos peres ?

Pourquoi la fortune publique n'a-t-elle point profité de ces invasions impies et sacriléges ?

Pourquoi, contre le prescrit de vos mandats, avez-vous refusé de déclarer que la religion de

l'état étoit la religion catholique, apostolique et romaine ?

Pourquoi, en permettant le libre exercice de tous les cultes, avez-vous fait persécuter celui des catholiques romains ?

Pourquoi avez-vous voulu forcer nos prélats et nos pasteurs légitimes à violer leurs premiers sermens ? et pourquoi les avez-vous chassés, parce qu'ils ont refusé de jurer contre leur conscience ?

Pourquoi, après avoir chassé les moines, en disant qu'ils étoient le scandale de la société, avez-vous pris toute la crasse des cloîtres, pour remplacer les ministres qui avoient mérité notre reconnoissance et nos respects ?

Pourquoi avez-vous donné au peuple un clergé corrompu, qui ne pourroit que rougir en prêchant la vertu, et qui, donnant le premier l'exemple de la dissolution, a perdu le droit de censurer la conduite de ceux qu'il doit diriger ?

Pourquoi, en établissant le schisme, avez-vous procuré à votre patrie le plus grand des fléaux ?

Pourquoi avez-vous rendu la qualité de citoyen actif, indépendante de la religion ?

Pourquoi avez-vous armé les citoyens les uns contre les autres ? Pourquoi avez-vous porté le trouble et la division dans toutes les familles ? Pourquoi avez-vous soustrait les enfans à l'obéissance qu'ils doivent à leurs pères et mères, en rompant les liens de la religion qui donnoient une nouvelle force à ceux de la nature ?

Pourquoi, dans toutes les paroisses, les mauvais sujets, ceux qui ne croyoient pas en Dieu, sont-ils les défenseurs et les apôtres de la nouvelle religion ?

Pourquoi les protecteurs des conformistes, qui n'alloient jamais à l'église, emploient-ils les menaces et les armes pour forcer les âmes foibles et simples à reconnoître les intrus, et à assister à leurs offices ?

Pourquoi, au mépris du vœu le plus impérieux de vos cahiers, avez-vous enlevé au roi son autorité, et anéanti la force publique ?

Pourquoi avez-vous ensanglanté les marches du trône, dans les journées des 5 et 6 octobre, et avez-vous renvoyé quittes et absous les chefs des assassins ?

Pourquoi avez-vous fait prisonnier celui de tous les monarques qui a le plus fait pour le bonheur de ses peuples, et qui les eût rendus heureux, si vous n'eussiez mis obstacle à ses bienfaits ?

Pourquoi avez-vous empêché ce roi malheureux de fuir les assassins qui l'entouroient, et de se refugier avec sa famille dans une ville de son royaume ?

Pourquoi lui avez-vous fait traverser son empire dans l'appareil scandaleux d'un coupable qu'on ramène dans les fers ?

Pourquoi avez-vous mis le comble à l'infamie,

en accordant des récompenses et des honneurs aux furieux qui avoient osé porter une main parricide sur le souverain ?

Pourquoi avez-vous enlevé au roi le droit de faire grâce, prérogative qui est un besoin de la loi, et qui de plus fait chérir l'autorité qui l'exerce ?

Pourquoi, au lieu d'un roi bienfaisant, qui ne vous avoit appellés que pour faire le bonheur de ses sujets, nous avez-vous donné des milliers de despotes à dix-huit livres, à douze livres, à six livres, à quatre livres par jour ?

Pourquoi, en supprimant les distinctions héréditaires, avez-vous substitué l'inégalité des richesses à l'inégalité des rangs, l'insolence du pouvoir à la dignité de la naissance, les calculs de l'avarice aux espérances légitimes de l'honneur ?

Pourquoi, en supprimant des distinctions qui ne coûtoient rien à personne, avez-vous mis dans la nécessité de ne pouvoir récompenser les services rendus à l'état, qu'avec de l'argent qui est toujours le fruit des sueurs du peuple ?

Pourquoi, en mettant de niveau toutes les conditions, avez-vous mis l'homme riche, qui se croyoit forcé par état à dépenser sa fortune, et à en enrichir une multitude d'artistes et d'ouvriers, dans la nécessité ou de garder son argent, ou d'acquérir à tout prix ce qui, dans dix ans, réduira à l'état de fermier tous les petits propriétaires ?

Pourquoi avez-vous couvert la surface du royaume de cette multitude innombrable de municipalités, de directoires de départemens, de districts, de tribunaux civils, criminels, de commerce, de conciliation, de famille, etc. qui, à chaque pas, ne présentent que tyrannie et qu'intrigues ?

Pourquoi avez-vous cherché à étouffer les répugnances salutaires qui naissent de la piété, de la nature, de la raison, de l'honneur, en accordant aux juifs, aux mahométans, aux idolâtres, aux comédiens, aux bourreaux, le pouvoir de devenir juges et législateurs ?

Si la voie des élections est la meilleure, pourquoi ne voyons-nous dans les places que des hommes sans connoissances, sans talens, et qui sont méprisés de ceux mêmes qui les ont choisis ?

Pourquoi les juges que vous faites élire par la cabale, sont-ils installés sans examen et sans information de bonne vie et mœurs ?

En créant des juges à tems, pourquoi les excitez-vous à favoriser dans leurs jugemens ceux qui ont influé dans leur nomination, et ceux qui peuvent coopérer à leur réélection ?

Pourquoi avez-vous supprimé la jurisdiction prévôtale au moment où des brigands désoloient le royaume, dévastoient les propriétés, pilloient et incendioient les châteaux, poursuivoient et massacroient les prêtres et les nobles ?

Pourquoi, si vous n'avez pas été complices

de ces forfaits, avez-vous anéanti toutes les procédures commencées pour les punir ?

Pourquoi, chaque année, faites-vous perdre à un million d'électeurs un mois de travail, en leur occasionnant encore des dépenses au-dessus de leurs forces ?

Pourquoi la liberté que vous nous avez donné, ne peut-elle convenir qu'aux fripons, aux voleurs, aux assassins ?

Pourquoi, en décrétant la liberté de la presse, ne l'a-t-on fait servir qu'aux desseins des factieux ? Pourquoi ne l'a-t-on employée qu'à tromper le peuple, qu'à le solliciter à la révolte, qu'à lui applanir les sentiers du crime, qu'à lui rendre méprisable tout ce qu'il devoit respecter ?

Pourquoi avez-vous procuré la corruption des mœurs publiques, le triomphe de l'agiotage, et de cet esprit de brigandage qui est devenu en quelque sorte le caractere national ?

Pourquoi, en débauchant et corrompant l'armée, avez-vous fait perdre aux soldats la confiance qu'ils devoient à leurs officiers, et aux officiers l'estime qu'ils avoient de leurs soldats ?

Pourquoi avez-vous tout renversé, quand vous n'étiez chargé que de corriger et d'embellir ?

Pourquoi tous vos décrets destructeurs, tous ceux qui ont envahi les propriétés, anéanti la religion, donné naissance aux assignats, ont-ils tous été précédés et accompagnés de mouvemens populaires, d'émeutes réelles, et souvent de crimes atroces ?

692

Pourquoi la constitution que vous nous avez donnée, n'est-elle autre chose que la tyrannie réduite en principes et soumise à des règles ?

Pourquoi avez-vous cherché à nous lier par des sermens, quand vous vous êtes indécemment soustraits à tous ceux que vous aviez faits dans nos mains ?

Pourquoi avez-vous continuellement trompé le peuple, en lui disant que le roi acceptoit vos désastreuses opérations, tandis que la fuite et l'arrestation du monarque ne laissent aucun doute sur sa captivité, qui frappe de nullité tous les écrits et toutes les paroles qu'on lui arrache ?

Pourquoi avez-vous armé toutes les puissances de l'Europe contre nous, en cherchant à faire naître dans leur sein les désordres et l'anarchie qui nous dévorent ?

Pourquoi rejettez-vous sur les prêtres et les nobles ce nouveau malheur que vous seuls avez occasionné ?

Pourquoi . . . . . ?

« Tes *pourquoi*, dit le Dieu, ne finiroient » jamais. »

Telle fut l'unique réponse que donna avec beaucoup d'humeur le ci-devant roi de France, et le peuple, peu satisfait, s'en alla consterné, imaginant que peut-être les hautes connoissances de son représentant avoient eu pour terme celui de son inviolabilité.